

119178 - Est-ce que la tombe de Yahya se trouve dans la mosquée Umayyade?

question

J'ai vu dans un film documentaire consacré à la mosquée Umayyade la tombe de Yahya et d'autres mausolées attribués à des compagnons et à certaines épouses du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) et un mausolée sensé abriter la tête de Houssayn. Les gens s'assoient à côté. Parfois ils les invoquent et sollicitent leur secours. Est-ce que ces tombes sont authentiques. Y-t-il vraiment là la tombe de Yahya? Comment juger ce qu'on y fait?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, il n'est pas permis de construire une mosquée sur une tombe ni de placer une tombe dans une mosquée, compte tenu de la parole du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui): « **Puisse Allah maudire les Juifs et les Chrétiens; ils ont transformé les tombes de leurs prophètes en lieux de culte.** »

Il entendait par là (nous mettre en garde) contre leur pratique. (Rapporté par al-Boukhari, 4444 et par Mouslim,531)

à partir d'un hadith d'Aïcha (P.A.a) et compte tenu encore de sa parole: « **Ce sont des gens qui, chaque fois qu'un homme pieux mourrait chez eux, construisait une mosquée autour de sa tombe et la décorait avec des images. Voilà les pires créatures auprès d'Allah au jour de la Résurrection.** » (Rapporté par al-Boukhari,3873

et par Mouslim,528 à partir d'un hadith d'Aïcha selon lequel Um Habiba et Um Salamah avaient raconté au Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) qu'elles avaient vu en Abyssinie une église décorée avec des images. C'est

en réaction à cela que le Messenger a prononcé le hadith précédent, et compte tenu enfin de ce qu'il dit à Ali (P.A.a) envoyé en mission:«

Ramène au ras du sol toute statue ou tombe surélevée que tu trouves sur ton chemin.» (Rapporté par Mouslim,969) et cet autre

hadith rapporté par Mouslim (970) d'après Djabir selon lequel le Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a interdit de peindre la tombe , de s'asseoir la dessus ou de construire autour d'elle.» Ahmad a rapporté (3844) d'après Abdoullah qu'il avait entendu le Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) dire: **«Certes, les pires des gens sont ceux qui seront là lors de l'arrivée de l'Heure et ceux qui transforment les tombes en mosquées.»**

Ce hadith est jugé bon par Chouayb al-Arnaouth dans son rétablissement du Mousnad. Tous ces hadiths indiquent clairement l'interdiction de construire des mosquées autour de tombes. C'est pourquoi on ne peut pas croire que l'un quelconque des compagnons ait pu recommander d'être enterré dans une mosquée ou recommander que quelqu'un soit enterré dans une mosquée en dépit de ces textes bien connus parce que répandus.

Deuxièmement, les informations répandues au sein des masses portant sur la présence des tombes de certains compagnons ou d'autres dans certaines mosquées, sont fausses pour la plupart. Celles d'entre elles qui sont vérifiées ne constituent pas une preuve car ces mosquées sont construites à des époques postérieures. À ce propos , Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Certaines de ces célèbres mausolées sont définitivement fausses. C'est notamment le cas de celle attribuée à Ubay ibn Kaab qui se dresse dans les faubourgs de Damas ainsi que l'autre mausolée construite au même endroit et attribuée à Uways al-Qarani et celle construite en Egypte et attribuée à Houssayn (P.A.a) entre autres mausolées en Série, en Iraq et en Egypte et ailleurs qu'il serait trop

long d'énumérer Un groupe d'ulémas dont Abdoul Aziz al-Kinani est allé jusqu'à dire que toutes les tombes attribuées aux prophètes sont fausses, à l'exception de celle du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). D'autres ont confirmé l'authenticité de la tombe d'Abraham. S'agissant du mausolée d'Ali, la plupart des ulémas disent qu'il n'abrite pas sa tombe. Bien plus, on dit que c'est la tombe d'al-Moughira ibn Chou'ba qui y est. C'est parce qu'il a fallu attendre 300 ans après la mort d'Ali pour l'identifier sous le règne des Bouwayhides. La plupart des connaisseurs disent qu'Ali fut enterré dans le palais de l'émirat à Koufa ou près de là. Il en est de même de la tombe de Mouawia dans les faubourgs de Damas. On dit que ce n'est pas sa tombe et que sa tombe se trouve dans l'enceinte de la mosquée de Damas et qu'on l'appelle la tombe de Houd. Cela est dû au fait que la plupart de ces tombes et mausolées est entourée d'incertitudes, voire inventée car l'on ne sait rien de sûr que sur peu d'entre elles, malgré des recherches fouillées. C'est parce que l'identification des tombes et la construction de mosquées au tour d'elles n'est pas un objectif visé par l'Islam. Cela n'est pas non plus abordé par le Rappel qu'Allah S'est chargé de pérenniser quand il a dit: **«En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien »** (Coran,15:9). En outre, le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a interdit ce que font les innovateurs en religion comme il le dit dans un hadith rapporté par Mouslim dans son Sahih d'après Djoundoub ibn Abdoullah qui affirme avoir entendu le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) dire cinq jours avant sa mort: **« Certes, vos devanciers transformaient les tombes en mosquées. Attention! Ne le faites pas; je vous l'interdis. »** Il a dit encore: **«Puisse Allah maudire les Juifs et les Chrétiens car ils ont transformé les tombes de leurs prophètes en lieux de culte.»** Les imams de l'Islam sont tous d'avis que la construction de ces mausolées sur

les tombes et leur transformation en mosquées ne sont pas instituées. Par conséquent, on n'y prie pas et on ne s'y rend pas pour effectuer un acte cultuel comme la prière ou la retraite pieuse ou la formulation d'une demande de secours ou une invocation ou d'autres actes semblables. Ils reprochent le fait de prier près d'elles. Mieux, beaucoup d'entre eux disent qu'une telle prière est caduque, compte tenu de l'interdiction du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) qui la frappe.» Madjmou al-Fatawa (27/447)

Il dit encore

à propos des dires selon lesquels la tête de Houssayn serait en Egypte ou en Syrie:« Il en est de même du mausolée abritant la Tête qui se trouve au Caire. Les auteurs qui ont abordé le meurtre de Houssayn ont tous affirmé que sa tête n'est pas en Egypte puisqu'ils savent que c'est faux. À l'origine, la tête fut transférée d'un mausolée d'Asqalan construit 60 ans plus tôt vers la fin 5^e siècle alors que celui du Caire fut construit au 6^e siècle, donc près de 500 ans après le meurtre de Houssayn..La ville du Caire a été construite près de 300 ans après le meurtre de Houssayn.

La fausseté de ce mausolée a été expliquée par Ibn Dahiyya dans al-Alam al-Mashhour. Il y explique encore que la tête a été enterrée à Médine comme l'affirme Ibn Bakkar.» Madjmou' al-Fataawa (27/491).

Troisièmement, il n'

ya aucun argument valable qui prouve que Yahya est enterré dans la mosquée Umayyade. Rien non plus ne prouve que les Compagnons virent sa tombe dans la mosquée et l'y laissèrent, comme certaines personnes le prétendent. Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Nous sommes résolument convaincus de la fausseté de leurs propos et qu'aucun des Compagnons ou de leurs successeurs

immédiats ne trouva une tombe visible dans la
mosquée Umayyade ou ailleurs.

Tout ce qu'il y a
à ce propos consiste dans certaines versions reçues de Zayd ibn Arquam ibn
Waqid selon lesquelles, au cours des opérations
(de fouilles), ils découvrirent une grotte dans la quelle était déposé un sac
contenant un récipient dans lequel se trouvait la tête de Zacharie fis de Yahya
(pse) avec cette inscription: ceci est la tête de Yahya (psl). Al-Walid donna l'ordre de la
ramener au même endroit et dit: laisse
une marque distinctive sur la colonne à côté. On installa sur place une
colonne reposant sur un socle renfermant le récipient qui contient la tête.» (Rapporté par
Aboul Hassan ar-Rib'i dans fadha'il ach-cham ,33) . Ibn
Assakir l'a rapporté de la même source dans son Tarikh,2/9/10).
Sa chaîne des rapporteurs est faible parce que comportant Ibrahim ibn Hisham
al-Ghassani jugé menteur par Abou Hatim et Abou Zoura et qualifié d'abandonné
par Adh-Dhahabi.»

En dépit de tout
cela, nous somme résolument convaincus que la mosquée n'abritait pas une tombe
visible jusqu'à la fin du deuxième siècle de l'Hégire car ar-Rib'i et Ibn
Assakir ont rapporté d'après al-Walid ibn Mouslim qu'il a été interrogé en ces
termes: «**Où se trouve la tête de Yahya fils de Zacharie selon ce qui t'a
parvenu?**» Il a répondu: «**J'ai appris qu'elle est la bas**» en désignant de sa
main la quatrième colonne de l'angle oriental
fondée sur un socle. Ceci montre qu'il n' y avait pas de tombe à l'époque de
Walid ibn Mouslim, mort en 194 H. S'agissant du fait que la tête soit
réellement celle de Yahya (psl), il est impossible de le prouver.
C'est pourquoi il y a une grande divergence de vues
sur la question au sein des historiens. La plupart d'entre eux soutient que la
tête de Yahya (psl) est enterrée dans la mosquée

d'Alep et non dans celle de Damas. Ce qui a été vérifié par notre maître, qui nous a décerné une licence, l'érudit, Muhammad Raghîb ath-Thabbagh dans une de ses recherches publiée dans la revue de l'Académie Arabe des Sciences (vol.p.41-1482) sous le titre la tête de Yahya et la tête de Zacharie. Que s'y réfère qui veut.

En ce qui nous concerne, nous ne nous intéressons pas, du point de vue strictement de la Charia, de savoir qu'une telle ou telle version est authentique ou pas. Peu importe pour nous que la noble tête soit dans une de ces mosquées. Si nous étions sûrs de son existence dans l'une d'elles, la présence de l'image de la tombe y suffit pour justifier la divergence de vues. En effet, les dispositions de la Charia purifiée sont fondées uniquement sur les apparences et non sur l'invisible, comme on le sait. Viendront des propos d'ulémas qui attestent ceci. La divergence est surtout accentuée par le fait que la tombe se trouve dans le côté de la mosquée orienté vers la Kaaba, comme c'est le cas dans la mosquée d'Alep, ce qu'aucun ulémas de la localité n'a remis en cause.» Extrait de Tahdhir as-sadjid min ittikhadhi al-qubour massadjid ,p. 63.

Quatrièmement, ce qu'on fait autour de ces tombes, comme les invocations qu'on leur adresse, les demandes de secours, la circumambulation autour d'elles, tout cela relève de l'associanisme interdit par Allah car il s'agit de détourner une partie du culte au profit d'un autre qu'Allah. Or, nul n'est autorisé à invoquer quelqu'un ou à solliciter le secours d'un mort, qu'on le fasse devant sa tombe ou loin d'elle, l'invocation devant être adressée exclusivement à Allah seul. Car Il est le Maître, le Secourer, Celui qui répond, Le Bienfaisant, l'Auteur des grâces, le Transcendant.

Quiconque assiste aux
actes condamnables perpétrés devant ces mausolées, saisit la perfection de la
sagesse qui sous-tend la mise en garde lancée par la Charia contre la
construction de mosquées sur les tombes. Cela constitue une source de tentation
aboutissant à l'adoration d'un autre qu'Allah le Puissant
et Majestueux.

Nous demandons
à Allah Très Haut de ramener d'une belle manière les musulmans égarés vers la bonne voie
et la vérité.

Allah le sait mieux